

La perte qui en résulte pour notre industrie est bien supérieure à celle que pourrait représenter pour nos départements vinicoles la concurrence des vins espagnols, laquelle, au fond, les gêne bien peu. Ce n'est pas la première fois que Lyon est ainsi victime de conceptions étroites ou particularistes en matière commerciale. En 1484, les Foires de Lyon, qui avaient alors soixante-cinq années d'existence, furent supprimées par Charles VII, à la demande des Etats-Généraux de Tours. Ces derniers, dans leurs cahiers, avaient invoqué, pour réclamer cette suppression, l'exode de la monnaie d'or, favorisé par la fréquentation des marchés étrangers. Tant il est vrai que l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement.

Attendons-nous donc à voir des cas analogues se présenter fréquemment. La négociation des accords commerciaux auxquels il faudra bien nous résoudre avec nos amis et même avec nos ennemis d'hier, la simple fixation des coefficients dont doivent être majorés les droits de douane pour rétablir la protection annihilée par le bouleversement des prix, poseront une foule de problèmes d'une solution mal aisée, pour la discussion desquels devront être entendus tous ceux qui sont capables d'y apporter des éclaircissements.

Cette consultation est d'ailleurs quelquefois rendue difficile par le défaut d'entente entre les industriels. Ils devraient s'efforcer de coordonner et d'ajuster eux-mêmes leurs demandes entre elles. Chaque organisation syndicale exprime ses vœux de son côté sans se préoccuper de ceux des organisations voisines du même groupe d'industries, avec lesquels ils peuvent se trouver en opposition. Il faudrait, à côté des groupements horizontaux qui sont la règle chez nous, généraliser des groupements verticaux dont il existe déjà quelques-uns, réunissant en une même fédération toutes les professions et industries qui mettent en œuvre une même matière première et la mènent de l'état brut à l'état fini. Cette organisation, en apportant de l'ordre dans les réclamations et en empêchant les contradictions trop fréquentes aujourd'hui, faciliterait la tâche du gouvernement. Mieux éclairé, il risquerait moins de prendre des décisions dont l'incohérence est souvent si choquante et si nuisible à l'intérêt général.